

Charte de l'unité scout du Petit Ry (25 SV)

Introduction

« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix.
Je m'engage à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre chaque jour, au mieux, les valeurs de la Loi scout. »

[La Promesse – Les Scouts](#)

Participer au mouvement scout est donc un engagement à faire de son mieux pour vivre les valeurs fondamentales du scoutisme, pour le bien collectif mais aussi pour l'épanouissement personnel de chaque scout.

C'est dans ce cadre que nous (le Conseil d'Unité – CU) avons écrit collectivement ce document, pour définir quelques règles et bonnes pratiques qui nous aideront à atteindre ces objectifs dans le respect de chacun.

Prendre le temps de lire les communications des animateurs, de leur faire confiance et de venir aux activités est une marque de respect importante pour les bénévoles et une reconnaissance que le scoutisme n'est pas une garderie.

Cette charte est une forme de contrat entre tous les membres de l'unité : les bénévoles (animateurs, intendants, staff d'unité, anciens animateurs, parents actifs), les animés et leurs parents.

En participant aux activités de l'unité scout du Petit Ry (25^e Six-Vallées), tu reconnais avoir lu et accepté cette charte.

Communication

La clé du respect et de la bonne entente entre tous est la communication. La communication entre les animateurs et les parents des animés est particulièrement importante pour garantir le bon fonctionnement du groupe et l'épanouissement de chacun.

Réunion de parents

Toutes les sections s'engagent à organiser une réunion de parents en début d'année pour répondre aux questions, donner un aperçu de l'année et quand cela s'avère nécessaire de rassurer les parents.

Dans le cadre des baladins, pour qui il s'agit parfois de la première fois qu'ils quittent le cocon familial pendant plusieurs jours, une réunion de parents est également organisée avant les camps pour répondre aux questions éventuelles et expliquer le programme.

La présence à ces réunions est très importante : elles permettent notamment de partager un grand nombre d'informations sans quoi cela implique que les animateurs doivent passer beaucoup de temps à répondre aux parents individuellement.

[Cohérence du message](#)

Le rôle des animateurs n'est pas de se substituer aux parents pour l'éducation de leurs enfants. La vie en petit groupe (sizaine chez les louveteaux, patrouille chez les éclaireurs) ou parfois des groupes plus grands (baladins) fait partie intégrante de la méthode éducative scoute.

Cela nécessite de s'adapter et de suivre certaines règles de vivre ensemble. Au cas où un animé aurait des difficultés à s'intégrer ou aurait un comportement rendant cette vie en groupe difficile, les animateurs s'engagent à le communiquer aux parents pour trouver des solutions ensemble.

En contrepartie, les parents s'engagent à soutenir le message des animateurs à la maison, pour permettre au scout de recevoir une communication constructive et cohérente l'aidant à s'intégrer et s'épanouir dans le groupe.

[Avec qui communiquer ?](#)

Les animateurs des sections sont indépendants dans l'organisation de leurs activités et animations. Le staff d'unité est présent pour les soutenir en cas de besoin, pour être garant des valeurs du scoutisme dans l'unité et pour s'occuper de la gestion transversale de l'unité (par exemple les assurances, formations, inscriptions).

Le premier point de contact pour toute question ou remarque liée à un animé, une activité ou l'organisation d'une section particulière (par exemple une absence) doit donc être directement les animateurs de la section. Pour les messages importants, merci de contacter directement les animateurs, les messages communiqués via les enfants ne passent pas toujours de manière efficace.

[Site de l'unité – Les sections](#)

En t'identifiant sur le site (« Espace animés »), tu trouveras aussi un résumé des contacts et du rôle des animateurs (responsable, trésorier, communication, etc), ainsi que leur photo dans le trombinoscope.

Pour les questions plus transversales, le staff d'unité est disponible.

[Voir le site de l'unité – L'équipe d'unité](#)

Canaux de communication

Outre la réunion de parents, la communication vers les parents et animés se passe principalement par email. Une bonne manière de vérifier que tu reçois bien les emails de l'unité est de t'identifier sur le site : si tu reçois un lien de connexion par email, c'est que tu recevras les communications futures.

Il est très important de lire les communications des staffs, la plupart des questions que les animateurs reçoivent de la part des parents ont déjà été communiquées précédemment.

Selon les sections, il y a des moyens de communication plus rapides qui sont mis en place, comme par exemple un groupe Whatsapp. Le meilleur canal de communication pour contacter le staff sera communiqué à la réunion de parents en début d'année.

Pendant les camps

Le camp et les weekends sont des moments privilégiés entre les animés et leurs animateurs. En particulier pour les baladins, merci de ne pas encourager les enfants à téléphoner pendant le camp (ou appeler les animateurs), car cela a un effet contre-productif et nuit à leur épanouissement lors de l'activité. Tu seras de toute façon contacté en cas de soucis.

Éphémérides et présences

Les animateurs s'engagent à communiquer les éphémérides de la section et de l'unité le plus rapidement possible. Les dates de réunion et de weekend sont communiquées en septembre pour le premier quadrimestre, et au plus tard en novembre pour le reste de l'année. Cela te permet de noter et bloquer les dates importantes dans ton agenda bien à l'avance.

[Voir le site de l'unité – Éphémérides](#)

Est-ce que la participation est obligatoire ?

Oui, la présence est en principe obligatoire. En tout cas, c'est la règle de base. Les scouts sont bien plus qu'une garderie et sont donc tout aussi importants que tes autres activités.

Sauf cas de force majeure, nous te demandons impérativement de prévenir tes animateurs de ton absence 48 heures à l'avance pour les réunions normales et une semaine à l'avance pour les grandes journées et les weekends, dans un souci évident d'organisation mais aussi de respect des animateurs et des activités qu'ils préparent.

La personne à prévenir est l'animateur responsable ou, en fonction de la section, l'animateur responsable des présences. Plus de détails sont communiqués lors de la réunion de parents au début de l'année.

L'équipe d'unité se réserve le droit d'exclure un enfant qui est abusivement absent plus de 3 réunions afin de laisser la place à d'autres enfants qui n'auraient pas obtenu de place.

Les animateurs organisent une soirée où ils présentent un montage photos du dernier camp, qui permet aux scouts présents de se rappeler les bons moments, qui est une opportunité pour les nouveaux de se préparer à ce qu'ils vivront durant l'été et qui est une bonne occasion pour les parents de se rencontrer. Il s'agit en général d'un moment important pour les animés.

Horaires et dates de camp

Les animateurs organisent un super grand camp durant la deuxième moitié de juillet. Les dates en sont communiquées et visibles sur le site de l'unité pour permettre aux familles de s'organiser au mieux.

Il est important de respecter ces dates, arriver plusieurs jours en retard ou quitter le camp juste avant le jour du rangement pour partir en vacances a des impacts sur le groupe et n'est pas en ligne avec les valeurs scoutes que nous partageons.

Pendant les activités

Uniforme et tenue lors des activités

La symbolique, comme le port du foulard, l'uniforme et les badges, est un aspect important de la méthode scout. Cela facilite aussi l'organisation pratique lors des activités. Il est donc important que tous les membres de l'unité portent un uniforme impeccable lors des réunions.

Tu perdras peut-être des affaires et rentreras parfois couvert de boue, mais plein d'entrain. Le scoutisme c'est aussi apprendre à être indépendant en vivant en groupe et à ne pas avoir peur de jouer en extérieur dans la nature. Cela impliquera inévitablement des vêtements sales et parfois perdus ou abimés. Tu devras donc être habillé en conséquence lors des activités et du camp. Il vaut donc mieux éviter le nouveau pantalon ou la belle veste d'hiver toute neuve.

Affaires perdues lors du camp

Les affaires perdues pendant le camp sont redistribuées aux animés autant que possible au plus tard le dernier jour du camp. Les affaires restantes restent disponibles devant les locaux pendant 5 jours au retour des camps. Les affaires en bon état seront ensuite données à des associations.

Goûters collectifs

Plusieurs sections organisent des goûters collectifs, amenés à tour de rôle par les animés. Les animateurs préviennent qui est responsable d'amener le goûter à quelle réunion, et une indication des quantités à prévoir.

Comme citoyenne responsable, l'unité essaye de réduire ses déchets. Personne n'est parfait et ce n'est pas toujours possible (par exemple dû au budget limité), mais c'est une démarche générale dans laquelle nous nous inscrivons.

Dans cet esprit, nous te demandons, lorsque tu amènes un goûter collectif, de privilégier les goûters sains et sans déchet.

Objets interdits

Certains objets sont interdits car ils peuvent entraîner des risques ou nuire au bon déroulement des activités. Les animateurs mettent par exemple des restrictions sur l'utilisation des téléphones lors des camps, ou la possibilité d'avoir un canif pour les louveteaux. Merci de soutenir les animateurs dans cette démarche.

Ces restrictions sont communiquées par les staffs lors de la réunion de rentrée et avant les camps.

Finances et assurances

Cotisations

Tous les participants du Conseil d'Unité (animateurs, staff d'U) ainsi que les intendants et JER's sont bénévoles et payent eux aussi une cotisation et participation aux activités.

Les coûts sont répartis principalement en 3 parties:

- La cotisation annuelle à l'unité.
- Le montant semestriel aux sections pour supporter les animations.
- Le camp de juillet à l'unité.

L'équipe d'unité s'engage à communiquer aux parents en début d'année l'organisation des coûts et les montants.

L'unité ne fait pas de bénéfices et doit parfois avancer de gros montants pour payer les cotisations à la fédération, des acomptes, du matériel, des assurances et autres transports pour les camps.

Nous te sommes donc reconnaissants de payer les cotisations le plus rapidement possible et au plus tard dans les délais impartis. Même en cas de conflit dans une famille, les parents restent solidairement tenus de payer ce qui est dû à l'unité pour leurs enfants.

Il est aussi très important de prévenir l'équipe d'unité ou les sections si tu décides de ne pas participer au camp ou de quitter l'unité, pour éviter que l'unité doive venir récupérer une partie des coûts chez toi, ou même le faire supporter par les autres membres.

Il va de soi que des difficultés financières ne devraient pas empêcher un animé de participer aux activités scoutées. Le cas échéant, tu peux contacter le staff d'unité pour en discuter.

Assurances, perte ou destruction d'effets personnels

Les effets personnels, vêtements, téléphones et autres objets perdus ou abimés pendant les activités scoutées sont aux risques et périls des parents et animés.

La cotisation inclut une assurance limitée contractée par la fédération Les Scouts, dont la franchise est de 175 EUR (Janvier 2023 – peut évoluer dans le temps).

L'unité scoutée est une association de fait avec un budget très limité. Sauf exception, les sinistres non couverts par cette assurance ne sont pas couverts par les finances de l'unité. Il vaut donc mieux en général faire jouer l'assurance familiale du membre s'il en a une. Au cas où l'assurance de la fédération participe financièrement pour couvrir un sinistre, la franchise sera à charge du membre affilié ou de ses parents.